

ÊTRE DIPLOMÉ AVEC UNE EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

Le contrat d'apprentissage

Un contrat peut être signé dans

- ◇ le secteur privé (TPE, PME grande entreprise, entreprise d'intérim, association, tous secteurs confondus)
- ◇ le secteur public (mairie, collectivités locales ou territoriales, armée, rectorat, ministères, les établissements publics, hôpitaux...).

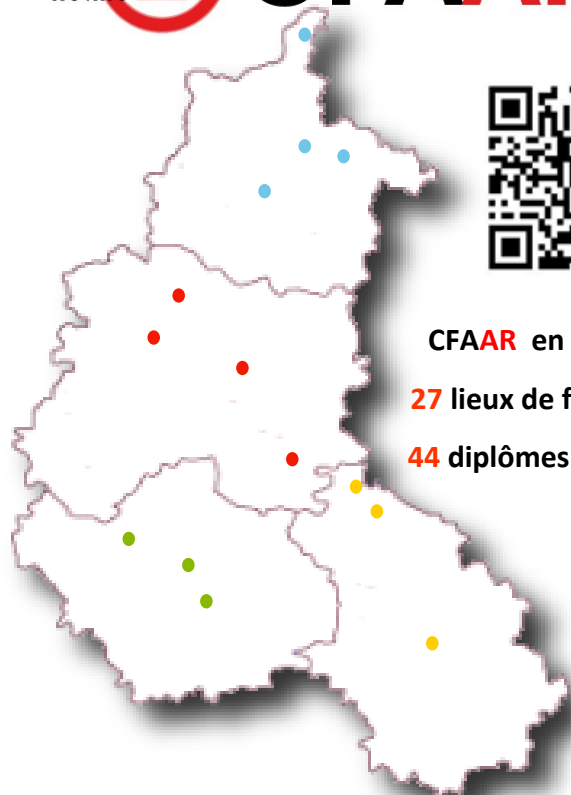
L'apprenti(e) devient un(e) salarié(e) de l'entreprise. Il (elle) est soumis(e) au code du travail et à la convention collective de l'entreprise :

- ◇ 35 heures par semaine
- ◇ période d'essai
- ◇ salaire qui varie en fonction de l'âge et du niveau de formation
- ◇ ...

Pour tous les apprenti(e)s mineur(e)s, des règles spécifiques existent (sur le temps et les conditions de travail).

L'apprenti(e) est suivi(e) en entreprise par son maître d'apprentissage et par le CFA lors de rencontres régulières. Le maître d'apprentissage veille à la bonne intégration de l'apprenti(e), à lui confier des missions qui s'intègrent dans sa formation et à suivre ses résultats. Pour réussir l'alternance, un savoir-être et des qualités d'autonomie, d'organisation, d'assiduité sont nécessaires.

Le CFA peut vous accompagner dans la recherche d'une entreprise. Prenez contact avec nous! DPMV 04-062018



CFAAR en chiffres:

27 lieux de formation

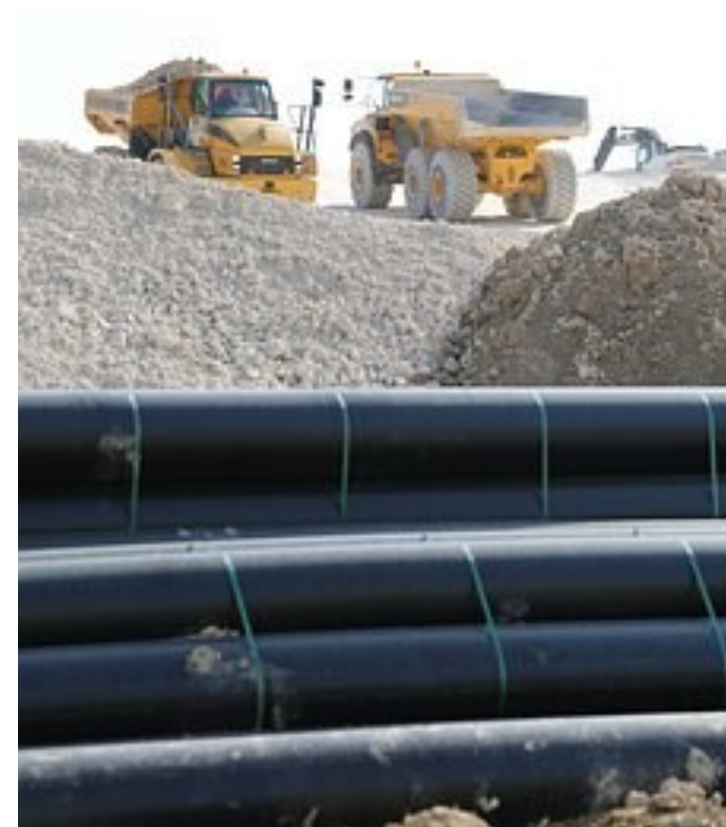
44 diplômes proposés

CFA de l'Académie de Reims

11 Rue Jean Jaurès—08200 SEDAN

03 24 27 41 16

cfa@ac-reims.fr - www.cfaar.fr



CAP

**CONSTRUCTEUR
EN CANALISATION DES
TRAVAUX PUBLICS**



Le (la) titulaire de ce diplôme travaille dans une entreprise de travaux publics spécialisée dans les réseaux et les branchements en travaux neufs ou en travaux d'entretien.

Il (elle) est capable de construire et d'entretenir les réseaux de canalisations pour l'adduction d'eau potable, la distribution d'eau industrielle, la collecte d'eaux usées.

Il (elle) réalise de petits ouvrages de génie civil annexes à ces réseaux.

Il (elle) sait également installer des canalisations pour le passage de conducteurs électriques ou de réseaux de télécommunication ou de vidéocommunication, et pour le transport de gaz.

Les conditions d'accès

Formation ouverte aux filles et aux garçons qui sortent de classe de 3ème de collège.

- ◆ Qualités requises : habile, bonne condition physique, aime travailler en plein air... .
- ◆ Etre âgé entre 16 et 30 ans, des dérogations sont possibles (par exemple, avoir 15 ans et sortir de 3ème), renseignez vous auprès du CFA (Centre de Formation d'Apprentis).
- ◆ Avoir signé un contrat d'apprentissage avec un employeur.

La formation

Durée de la formation : 2 ans en alternance.

Les enseignements sont identiques à la formation initiale sous statut scolaire mais ils sont adaptés au rythme de l'alternance. L'apprenti est suivi en entreprise par le CFA.

Il n'y a pas de frais de formation.

Les débouchés

Poursuite d'études :

Bac Pro Technicien du Bâtiment, Bac Pro Travaux Public

Métier :

Canalisateur...

Le programme

13 semaines de formation par an .

Enseignement général :

Mathématiques, Français, Histoire Géographie, Prévention Santé Environnement, Education Physique et Sportive.

Enseignement professionnel :

Topographie; Technologie; Pose de canalisations; Prévention sécurité environnement.

Le site de formation

UFA Les Lombards - Lycée Les Lombards

12 avenue des Lombards

10000 TROYES

03 25 71 46 60

[http://sepia.ac-reims.fr/lyc-des-lombards/-spip-/](http://sepia.ac-reims.fr/lyc-des-lombards/-spip/)



CAP

CONSTRUCTEUR EN CANALISATIONS DES TRAVAUX PUBLICS